Label LGBTI Suisse: Factsheet

Vision

Des organisations des milieux économique et administratif sont perçues comme des employeurs attractifs lorsque leur marque employeur promet et applique une culture d'ouverture, d'inclusion et d'estime à l'égard des personnes/collaborateurs:trices LGBTI.



Défi

Les conséquences de l'évolution démographique, les changements au sein du monde professionnel et les évolutions sociales exigent aujourd'hui des organisations une *gestion globale de la diversité*.

Les échelles de valeur des collaborateurs trices ont évolué, si bien que la sensibilisation à l'égard des questions de gestion de la diversité s'est accrue. On s'attend à une culture qui valorise la diversité et l'unicité des collaborateurs trices, afin que ceux-ci/celles-ci puissent apporter leurs compétences sans subir des stéréotypes et des idées préconçues.

Les collaborateurs trices potentiel·le·s et existant·e·s perçoivent clairement le degré d'ouverture d'une organisation. Les dimensions telles que le genre, l'âge et la culture (au sens d'ethnie, de nationalité ou de contexte migratoire) ne sont pas les seules à jouer un rôle.



Depuis l'introduction de la loi sur le partenariat, les dimensions de la diversité «orientation sexuelle, identité de genre et caractéristiques sexuelles» font l'objet d'une attention croissante.

Avantages



Des organisations suisses prospères ont reconnu qu'une gestion globale de la diversité constituait un avantage concurrentiel décisif dans la lutte pour des collaborateurs trices compétent es et hautement qualifié es.

Les organisations publiquement connues pour leurs activités en faveur de la diversité, augmentent leur attractivité en tant qu'employeur, deviennent plus efficaces, plus productives et plus innovantes et peuvent fidéliser leurs collaborateurs trices à plus long terme.

La condition requise est toutefois que la valorisation de la diversité soit respectée et étayée par des mesures adaptées. Le Label LGBTI Suisse permet de certifier par un label de qualité ce respect et les mesures qui y sont associées.

Les titulaires du Label LGBTI Suisse adressent un message public en faveur de l'inclusion et de l'estime de leurs collaborateurs trices à tous les niveaux des entreprises et des organisations.

Distinction

Le Label LGBTI Suisse distingue les organisations qui, dans le cadre d'une gestion globale de la diversité et par des mesures systématiques, ont ancré en leur sein les dimensions de la diversité «orientation sexuelle, identité de genre et caractéristiques sexuelles» et appliquent l'ouverture et l'inclusion dans leur pratique quotidienne.

Définition de LGBTL

LGBTI signifie lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, trans* et intersexes. Cet acronyme désigne les personnes qui se différencient de la majorité de la population de par leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leurs caractéristiques sexuelles physiques. L'abréviation est

pratique dans la gestion de la diversité pour nommer cette dimension, mais elle ne doit pas conduire à des attributions stéréotypées à l'égard de ces collaborateurs-trices.

Concept

Le Label LGBTI Suisse est ouvert aux entreprises, aux organisations et aux établissements de formation. Il a été développé par des associations faîtières LGBTI suisses, en collaboration avec plusieurs entreprises et organisations suisses leaders.

L'évaluation et la qualification reposent sur une autodéclaration effectuée à partir d'un questionnaire et de la remise de pièces justificatives attestant des instruments et mesures déclarés. L'évaluation via des critères standardisés invite les organisations à s'engager dans un processus d'amélioration constant. Le Label LGBTI Suisse est délivré par la commission d'attribution.

Investissement interne

L'investissement interne dépend bien sûr fortement des documents existants et des engagements déjà consentis. L'expérience montre que les entreprises/ organisations qui sont engagées sur ce terrain depuis longtemps tablent sur un investissement d'environ 40 à 50 heures, les PME sur 30 à 40 heures. Là où il faut encore créer des documents, l'investissement estimé devra être proportionnellement plus important.

Test rapide

Faites le test rapide sur notre site Internet pour savoir si votre organisation peut prétendre au Label LGBTI Suisse: https://www.lgbti-label.ch/test-rapide.



Packages —		
Organisations / collaborateur. trices en suisse	Swiss LGBTI Label+Relabeling Frais de base et après chaque période de 3 ans	Frais annuels pour l'année 2 et 3
Très grande / dès 4000	CHF 6'000	CHF 3'000
Grande / dès 250 à 3999	CHF 4'000	CHF 1'000
Moyenne / entre 15 et 249	CHF 1'500	CHF 500
Petite/Jusqu'à 14	CHF 750	CHF 250



Nous nous réjouissons de votre participation.

www.lgbti-label.ch info@lgbti-label.ch

Comment obtenir le Label LGBTI Suisse

Pour obtenir le Label LGBTI Suisse, il y a cinq étapes à franchir. Pour cela, vous pouvez compter sur votre interlocuteur trice qui vous accompagnera de manière professionnelle à chaque étape.



1 Demande et accord

Vous pouvez demander le label à tout moment. Il vous suffit de remplir notre formulaire de contact avec vos données. Après votre inscription, vous recevrez un accord à signer, qui règlemente les conditions et la procédure entre le Label LGBTI Suisse et votre organisation. Vous aurez ensuite accès à l'outil d'autodéclaration en ligne.

2 Autodéclaration et documentation

Commencez maintenant le processus d'autodéclaration: pour ce faire, remplissez un questionnaire et téléchargez les pièces justificatives attestant des mesures et instruments déclarés.

3 Evaluation

La commission d'évaluation examine ensuite votre autodéclaration. L'évaluation s'effectue selon une méthode partiellement standardisée, basée sur des critères prédéfinis et contraignants. Si les mesures et instruments déclarés ne sont pas suffisamment documentés, vous pourrez encore fournir les pièces justificatives ultérieurement. Une fois que le dossier complet a été soumis, un rapport détaillé sur les résultats est établi, avec une recommandation favorable ou défavorable à destination de la commission d'attribution du label.

4 Décision et rapport sur les résultats

La commission d'attribution examine le rapport sur les résultats et décide de l'attribution ou non du Label LGBTI Suisse. La décision ainsi que le rapport sur les résultats vous parviendront dans les 10 jours suivant la réunion de la commission d'attribution. Le rapport détaillé sur les résultats présente les points forts et le potentiel de développement de votre organisation. Si la décision est négative, votre organisation recevra des suggestions de mesures à prendre pour satisfaire à l'avenir aux critères du Label LGBTI Suisse.

5 Attribution du label

Si la décision est positive, vous serez invitée à assister à l'événement à l'occasion duquel vous et votre organisation recevrez le Label LGBTI Suisse. Le Label LGBTI Suisse est valable trois ans et peut être renouvelé directement en participant de nouveau au processus de labellisation (relabellisation).